

Zeitschrift:	Journal suisse d'apiculture
Herausgeber:	Société romande d'apiculture
Band:	59 (1962)
Heft:	11
Rubrik:	Boîte aux lettres ; Communiqués ; Comptes rendus ; Convocations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BOITE AUX LETTRES

On nous écrit de la Gruyère :

Pourriez-vous parler dans un numéro du journal, au cours de cet hiver, du traitement des colonies à la streptomycine au printemps. Un collègue me dit avoir donné un gr par colonie de ce médicament au printemps 1962 et le résultat fut surprenant quant au bon départ des colonies. Y a-t-il danger à le faire, que pense le Liebefeld ? Voilà me semble-t-il une matière à disserter.

Réd. Merci à ce collègue fribourgeois pour sa suggestion. L'utilisation d'antibiotiques a ses partisans et ses adversaires. Au canton de Neuchâtel, des expériences sont en cours avec un antibiotique à base d'erythromycine auquel on attribue, dans une certaine mesure, les mêmes propriétés qu'à la streptomycine. Le sujet sera traité après réception de renseignements puisés à bonne source.

Communiqués

Société d'apiculture de Lausanne

Avis du caissier. — Voici l'automne avec en perspective le bouclage des comptes. C'est le moment de payer votre cotisation pour 1963. Le caissier sera à la disposition des membres à l'assemblée du 10 novembre. Dès le 15 novembre les cotisations impayées seront prises en remboursement : membres actifs : Fr. 11.— ; vétérans Fr. 8,50 ; amis Fr. 2,50 ; frais Fr. 0,50. Compte de chèques postaux II 6724.

Veuillez faire votre possible, et c'est certainement facile avec un peu de bonne volonté, pour payer avant le 15 novembre, date à laquelle le caissier doit faire les décomptes avec la caisse centrale. *Vous lui faciliterez grandement la tâche.* Merci pour votre bonne volonté.

Le caissier.

Comptes rendus

Section « La Menthue »

Notre section a tenu son assemblée de fin de saison apicole à Oppens, au Café du Raisin que tient notre collègue apiculteur, M. H. Chevalley-Pitton.

La visite de son rucher fut suivie par toute une cohorte où l'élément féminin, convié tout spécialement pour la suite du programme, se mêlait aux apiculteurs intéressés par quelques colonies aux hausses fort belles pour l'exceptionnelle sécheresse qui sévissait là comme partout ailleurs. Comme la récolte allait être prélevée les jours suivants, une démonstration de l'emploi de l'acide propionique fut expérimentée sur quelques hausses et corps et le résultat fut si concluant que plusieurs parmi les spectateurs émerveillés prirent la décision d'utiliser ce moyen merveilleux et nouveau pour simplifier la tâche toujours délicate de l'extraction du miel en fin de saison.

Une fondue bourguignonne réunit tout le monde au milieu d'une clairière de la forêt proche où régnait une fraîcheur bien propice à exciter les appétits. Après le café-kirsch suivit une discussion proposée par le nouveau président, M. André Thonney, d'Yvonand, sur l'opportunité qu'il y aurait pour assurer l'avenir de la section, de convier à un cours d'initiation apicole des jeunes de la région, paysans en particulier. C'est à M. René Magnenat, à Cronay, que fut

confiée la tâche de préparer ces séances qui débuteraient au cours de cet hiver pour la théorie et se prolongeraient au printemps pour la pratique.

Excellente initiative qui prouve, s'il était nécessaire de le faire, la vitalité de notre section et à laquelle nous souhaitons plein succès.

Un participant.

Montagnes neuchâteloises

C'est devenu un peu une tradition en fin de saison de réunir nos membres et leur famille autour d'une bonne « torrée ». Au moment où voile, enfumoir, lève-cadres, etc., sont réduits, où nos abeilles bien préparées pour l'hivernage apprécient le soleil d'automne et se baladent un peu ici et là, il est agréable avant la saison morte de se revoir, non pas pour discuter d'affaires administratives toujours un peu lourdes, mais pour s'entretenir toujours à nouveau de nos abeilles, de nos succès, de nos échecs.

C'était à la Grébille, ferme-restaurant situé entre Les Planchettes et La Chaux-de-Fonds, que le rendez-vous avait été fixé, le 23 septembre à 10 heures. Le temps favorable avait réuni environ quarante personnes dans une ambiance très sympathique. A l'orée de la forêt, un feu imposant fut allumé comme il se devait, avec toutes les précautions d'usage ; il avait comme mission de créer un respectable brasier capable lui-même de cuire bien à point, plus de trente saucisses ! Spectacle magnifique que ce groupement de saucisses de différents calibres, bien emmaillotées pour mitonner sous la cendre. Et puis ce fut le délicieux fumet répandu alentour, au fur et à mesure du déballage qui eut pour effet d'aiguiser les appétits et la soif de chacun.

Ces rencontres toujours agréables dans leur simplicité, resserrent les liens de l'amitié nécessaires à l'existence de nos organisations. Merci aux collègues de La Chaux-de-Fonds pour leur initiative et la réussite de cette belle journée.

G. M.

Convocations

Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale le samedi 10 novembre 1962 au Restaurant de la Cloche, Grand-Pont 8, à 20 h. 15.

Sujet : L'apiculture ailleurs.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture

Assemblée générale annuelle : le dimanche 11 novembre 1962, salle des Vieux-Grenadiers, selon circulaire spéciale.

Réunion amicale annuelle : le lundi 12 novembre 1962, à 20 h. 30, Café de la Grappe genevoise, rue Cornavin 4.

Société d'apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs

L'assemblée d'automne a été fixée au dimanche 18 novembre 1962 au Jura-Simplon, à 14 h. 15, à Porrentruy.

Ordre du jour : 1. Ouverture ; 2. Procès-verbal de la dernière assemblée ; 3. Réglementation de la remise des diplômes aux vétérants ; 4. Rapport sur le marché du sucre par le caissier ; 5. Démissions, admissions ; 6. Conférence par M. Porret de Fresens (apic. éleveur) sujet : Les différentes races d'abeilles ; 7. Discussion générale ; 8. Divers.

Comme d'habitude, le comité compte sur une nombreuse participation. Invitation cordiale.

Le comité.

Section du Gros de Vaud

Pour remplacer la sortie d'été, qui n'a pu avoir lieu, votre comité a prévu une soirée avec films, le 17 novembre, à l'Hôtel de ville à Echallens, à 20 heures.

Nous espérons vous présenter le film « La Cité ardente » si l'ambassade de France peut le mettre à notre disposition.

Pour agrémenter la soirée il y aura une petite tombola, aussi nous vous invitons à venir nombreux, accompagnés de vos dames.

Le comité.

AGENDA APICOLE ROMAND POUR 1963

C'est toujours avec plaisir que la parution de cet auxiliaire pratique de l'apiculteur est attendu. D'un volume réduit et de présentation agréable, il trouve aisément place dans la poche de chacun. Avec ses nombreux renseignements d'ordre pratique, il facilite dans une notable mesure le travail de l'apiculteur. Ceux qui ne le recevront pas à l'essai, peuvent l'obtenir à l'imprimerie Haesler à St-Aubin Neuchâtel, en versant Fr. 4.— au compte de chèque postal N° IV.984.

A vendre pour cause d'âge, 14 ruches D. B. dont 7 habitées et saines, plus 1 ruche d'élevage de 10 sections, 1 ruche d'expérimentation et matériel d'exploitation : maturateur, cérificateur, télescope, bascule, balance et divers ; le tout en parfait état. S'adresser à Henri Crot, route Bussigny 11, Renens/Vd. Tél. (021) 24 96 49.

Nous achetons au comptant

miel suisse

SCHAAD et Cie, S. A.

Denrées coloniales en gros, Bâle 1

Nous sommes amateurs de toute quantité de

miel du pays

au prix officiel. Paiement au comptant.

Prière de soumettre vos offres à OTTO ALTHAUS-WYSS/S.A. Bâle 1.



A VENDRE ruchers pour 8, 12 et 20 colonies suisses, facilement démontables, en pin de montagne.

U. Weber-Aeberhard,
Construction de ruchers
Eichmatt/Riggisberg BE
Tél. (031) 67 45 66

Salomon dit à son enfant:
*Mange du miel, mon fils,
car il est bon !*